

BIENVENUE CHEZ VOUS

CE GUIDE VOUS AIDERA, NOUS L'ESPÉRONS,
DANS VOTRE PROCHAINE INSTALLATION.
NOUS VOUS SOUHAITONS UN BON EMMÉNAGEMENT.



ICF HABITAT
ATLANTIQUE



SOMMAIRE

03 VOTRE EMMÉNAGEMENT

INFORMATIONS PRATIQUES

VOS DÉMARCHES

REMISE DES CLÉS

09 VOTRE RÉSIDENCE

VOTRE RÉSIDENCE

LES ÉQUIPEMENTS

MATÉRIAUX ET REVÊTEMENTS

35 LA DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

LES ÉQUIPEMENTS

QUELQUES CONSEILS

49 ANNEXES

NOTICE THERMOSTAT

NOTICE INTERPHONE

VOTRE EMMÉNAGEMENT



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE NOUVELLE ADRESSE

L'adresse postale de votre logement est :

Résidence Terra Rossa

4266, route de Neufchâtel
76230 Bois-Guillaume

Pour faire suivre votre courrier pendant un an à dater de votre départ, vous pouvez remplir et remettre à la poste de votre ancien domicile un formulaire prévu à cet effet (service payant).

Pour toutes demandes d'information, la Poste met à votre disposition le Service Consommateurs sur Internet www.laposte.fr ou via le 3631.

INFORMATIONS PRATIQUES

Hôpital de Bois-Guillaume
147 Avenue du Maréchal Juin
76230 Bois-Guillaume
Tél.: 02 32 88 89 90

LE BUREAU DE POSTE LE PLUS PROCHE

300 rue de la République
76230 Bois-Guillaume
Tél. : 36 31 (numéro non surtaxé)
Lu - Ma - Me - Je - Ve :
09 h - 12 h et 14 h - 17 h
Samedi :
09 h 00 - 12 h 00

TRANSPORT

Gare de Rouen à 20 minutes en voiture

Métro Boulingrin à 10 minutes en voiture

Ligne F1 (arrêt institution Rey) au pied de la résidence. 20 minutes pour accéder au centre-ville de Rouen



VOS DÉMARCHES

Les premières démarches à effectuer au moment de votre emménagement :

ADMINISTRATION

Assurez-vous d'avoir donné vos nouvelles coordonnées à l'ensemble des organismes qui gèrent vos prestations et vos abonnements (CAF, Assurance Maladie, assureur, banque, opérateur de téléphonie...). Pour vous aider, rendez-vous sur www.service-public.fr.

Dans le mois suivant votre déménagement, vous devez aussi procéder à la mise à jour de votre certificat d'immatriculation de votre véhicule (obligatoire), ainsi que de vos papiers d'identité (facultatif).

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Toute nouvelle inscription dans une école maternelle ou élémentaire, que ce soit en début ou en cours de cycle, veuillez contacter la Ville de Bois-Guillaume : 31, Place de la Libération 76230 Bois-Guillaume
Tél.: 02 35 12 24 40

ADRESSES UTILES

Liste électorales citoyenne

Faites-vous inscrire sur la liste électorale de la mairie de votre ville avant le 31 décembre 2016.

Mairie de Bois-Guillaume

31, Place de la Libération
76230 Bois-Guillaume
Tél.: 02 35 12 24 40

Culture et Bibliothèque pour Tous

1500 rue de la haie
76230 Bois-Guillaume
Tél.: 02 35 91 23 77

Centre des finances publiques

2 Rue Georges Méliès
76420 Bois-Guillaume
Tél.: 02 35 59 89 74

Caisse Centrale d'activités sociales

31, Place de la Libération
76230 Bois-Guillaume
Tél.: 02 35 12 24 40

ASSURANCE MULTIRISQUES

En cas de sinistre constaté, vous devrez immédiatement prévenir votre gardien et faire les démarches nécessaires auprès de la Compagnie d'Assurances.

Toutefois cette police « Multirisques » ne couvre pas les dommages causés au mobilier de chaque résident, ni les risques résultant de la responsabilité civile de celui-ci.

Attention, n'oubliez pas que, dès la remise des clés, vous devenez responsable de vos parties privatives (notamment des dégâts des eaux et incendie).

ÉLECTRICITÉ

ICF Habitat Atlantique a procédé à la mise en service groupée de la résidence auprès d'ERDF, afin de vous permettre un accès temporaire à l'électricité au moment de la livraison.

Cette mise à disposition étant de très courte durée, il conviendra de souscrire sous 48 h un contrat auprès du fournisseur d'électricité de votre choix.

Pour souscrire un abonnement à votre nom, vous devrez communiquer l'adresse de la Résidence ainsi que votre n° de PDL (Point de livraison) affiché sur le tableau électrique de votre logement.

EAU

Des compteurs individuels d'eau froide seront prochainement installés afin de permettre la facturation directe de votre consommation d'eau. En attendant l'installation des compteurs individuels, l'eau consommée dans votre logement sera facturée dans vos charges locatives.

TÉLÉPHONE

Votre logement est livré équipé d'une installation complète avec fourreau, câbles et prises téléphoniques. Pour obtenir un numéro de ligne téléphonique, contactez le service clients de votre opérateur.

Dans le cadre d'un déménagement, il est possible que votre fournisseur internet se charge éventuellement de ces démarches en votre nom.



REMISE DES CLÉS

VOTRE BAIL DE LOCATION

.....
.....

L'ÉTAT DES LIEUX

.....
.....

VOS CLÉS

Plusieurs clés vous sont remises :

3 clés par logement
(La clé du logement ouvre également le local vélo situé au sous-sol)

T2 : 2 badges Vigik par logement

T3 : 3 badges Vigik par logement

T4 : 4 badges Vigik par logement

Options :

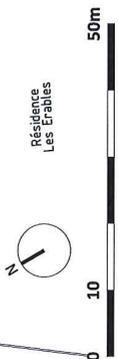
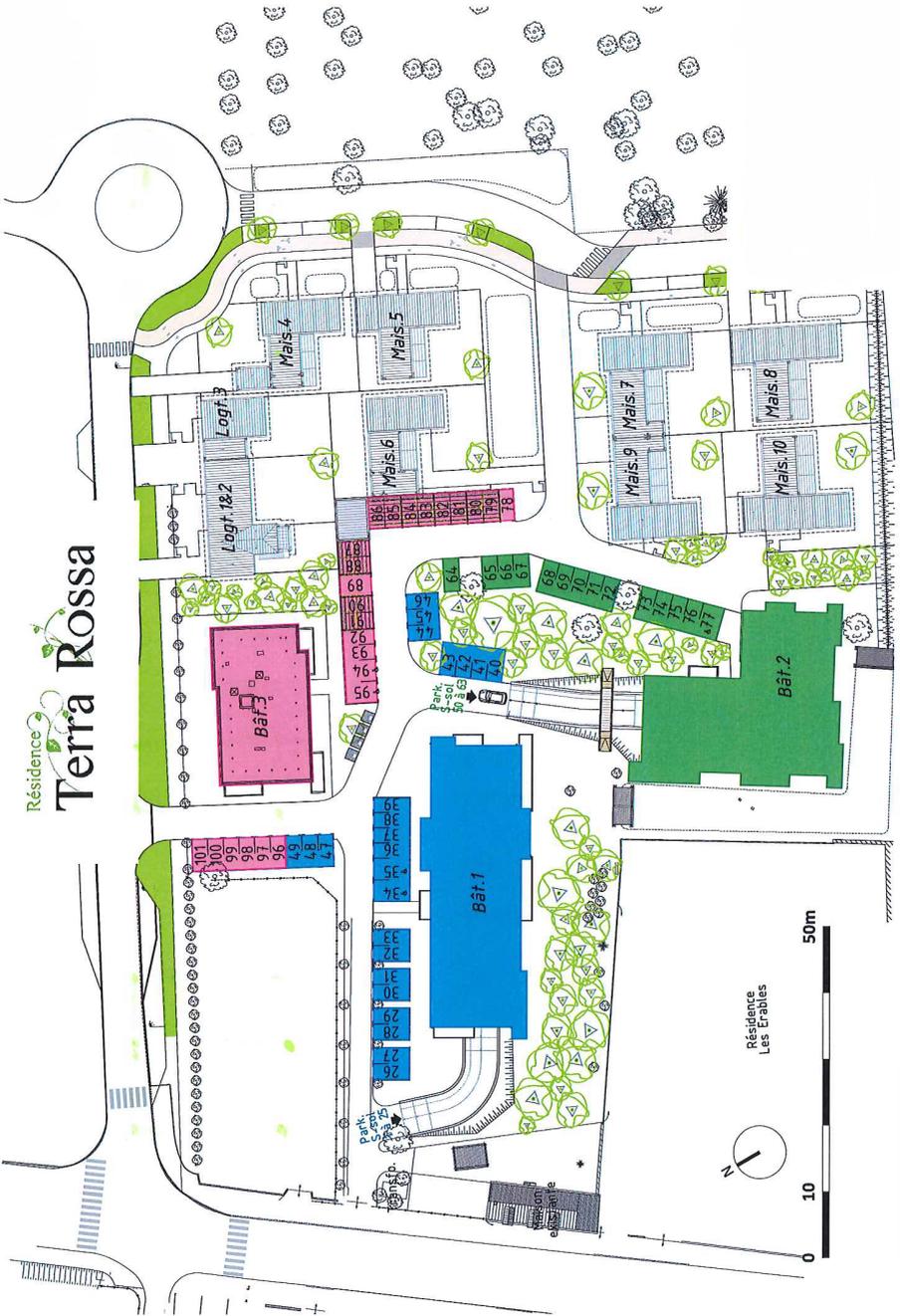
Une télécommande par place de parking

Vous bénéficiez d'un logement neuf, qui est couvert par différentes garanties légales.

Aussi, dans le cas où vous seriez amené à constater des dysfonctionnements des matériels ou matériaux installés (électricité, plomberie, chauffage, volets roulants, menuiseries intérieures et extérieures) ou l'apparition de désordres (fissure des murs et plafonds, des cloisons, infiltrations, décollement de peinture, de parquet...) merci de le signaler à votre gardien.

VOTRE RÉSIDENCE





VOTRE RÉSIDENCE

VIVRE ENSEMBLE

Être locataire, c'est aussi savoir vivre en collectivité, du fait de la cohabitation des espaces privatifs avec des locaux communs. Respectez vos voisins et votre cadre de vie, c'est favoriser le bon fonctionnement de votre résidence. Pour la tranquillité de chacun, limitez les sources de nuisance (bruits, odeurs, animaux), n'encombrez pas les parties communes et veillez à l'application du règlement intérieur pour préserver de bonnes relations entre tous.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE

C'est le document qui définit les droits et devoirs de chaque locataire et détermine les règles de fonctionnement de la résidence.

Tout locataire qui ne respecte pas le règlement intérieur peut voir sa responsabilité engagée.

SÉCURITÉ

La plupart des locaux communs sont fermés par serrure ou par badge électronique et souvent accessibles par tous les résidents avec leur clé de logement.

Prévention :

Afin de minimiser les risques d'intrusion ou de cambriolage :

- vérifiez que les portes d'accès se referment correctement derrière vous.

BOÎTES AUX LETTRES

Les boîtes aux lettres sont situées dans le hall de chaque bâtiment au rez-de-chaussée.

PARKING

Places de stationnement en sous-sol pour les 6 logements du bâtiment 1.

Places de stationnement en aérien pour les 12 logements du bâtiment 3.

TV

Votre résidence est équipée d'une antenne hertzienne permettant la réception des chaînes de la TNT. Les prises sont conformes aux normes européennes.

ORDURES MÉNAGÈRES

Le tri sélectif est de rigueur.

4 bornes de collecte enterrées sont à votre disposition en îlot central de la résidence.



LES ENCOMBRANTS

Pour les encombrants,
vous pouvez :

- Déposer vos encombrants dans les centres de recyclage de la Métropole. Le plus proche de votre résidence étant au 2001 rue Herbeuse à Bois-Guillaume (4 minutes en voiture), ouvert les
Mardi - Mercredi - Samedi :
09 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
Vendredi :
09 h 00 - 11 h 45
Fermé les jours fériés.

- Contacter le service de ramassage des encombrants à domicile (offert aux particuliers par la Métropole). Cette collecte s'effectue sur rendez-vous, en contactant Ma Métropole au 0800 021 021 (ce service concerne les objets volumineux non polluants tels que les meubles, la ferraille, les sanitaires, les jouets, la laine de verre, la literie, la moquette, les palettes, les planches, le grillage...)

Pour plus d'informations :

www.metropole-rouen-normandie.fr

Pour l'agrément de tous,
pensez à suivre ces règles,
spécialement lors de votre
installation.



**Jeter
au bon
endroit**
Ça FAÏT du bien!

Parce que les déchets encombrants ne sont pas traités par le ramassage quotidien des ordures ménagères, évitons de les déposer n'importe où dans les parties communes. Je me renseigne auprès du gardien pour connaître le moyen de les évacuer et le service municipal auquel m'adresser pour les modalités d'enlèvement. Evitons les incivilités !
Bien vivre ensemble.

icf
HABITAT D'ID-EST
MEDITERRANEE

LES ÉQUIPEMENTS

LE CHAUFFAGE

Chaque logement est chauffé par une chaudière individuelle au gaz naturel à haut rendement.

Chaque logement est équipé d'un thermostat d'ambiance dans la pièce principale et de robinets thermostatiques dans les autres pièces.



Chaque radiateur dispose d'une tête thermostatique ou d'un robinet simple réglable dans la salle de bain. Ils permettent de réguler la température au niveau de chacune des pièces.

La tête thermostatique de chaque radiateur possède plusieurs symboles :

Les numéros de 1 à 5 augmentent respectivement la température dans la pièce.



La position hors gel qui assure une température minimale de 7°C dans la pièce, cela évite tout risque de gel à l'intérieur lorsque les températures extérieures sont très basses.



Il est conseillé de positionner la tête thermostatique sur 3 pour une bonne régulation.

Remarque : Lors des périodes durant lesquelles le chauffage n'est pas allumé, positionner les têtes thermostatiques sur la position 5, pour la pérennité de celle-ci.

L'ÉLECTRICITÉ

Vous disposez d'une installation électrique de qualité dont le contrôle a été assuré par CONSUEL (Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité).

Celle-ci a été mise en service par EDF avec une puissance minimum afin de nous permettre de réaliser les essais techniques, de faire la livraison de votre logement avec un éclairage suffisant dans toutes les pièces et de faciliter votre emménagement.

Cependant cette puissance pourrait ne pas suffire pour le fonctionnement définitif de votre logement avec tous vos équipements.

Il est donc impératif que vous preniez contact avec votre fournisseur d'énergie.

Celui-ci établira avec vous la puissance nécessaire au bon fonctionnement de votre logement et il vérifiera également les coordonnées de facturation.

Les compteurs avec téléports sont situés dans les logements.

L'ensemble est protégé par un disjoncteur différentiel et chaque circuit par un disjoncteur divisionnaire haute sensibilité (DDHS) repéré par des étiquettes normalisées par type de circuit selon l'exemple ci-après.

Toutes les protections sont regroupées sur un tableau abonné situé à l'entrée de votre logement.

Le tableau électrique, se situant dans l'entrée est le point central des équipements électriques. Chaque appareil électrique est relié à un disjoncteur. Chaque disjoncteur a 2 positions :

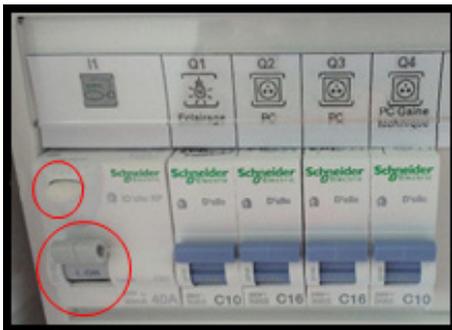
- Marche : position « I »
- Arrêt : position « 0 »

Lorsque la position « I » est enclenchée, votre logement est alimenté en électricité (prise, interrupteur, électroménagers...).

Lorsque la position « 0 » est enclenchée, l'électricité est coupée dans votre logement.

Le disjoncteur le plus à gauche de chaque ligne, commande les disjoncteurs de la ligne respective. Si celui-ci est sur OFF (en position basse), il n'y a aucun appareil correspondant aux disjoncteurs de la ligne alimenté en électricité.

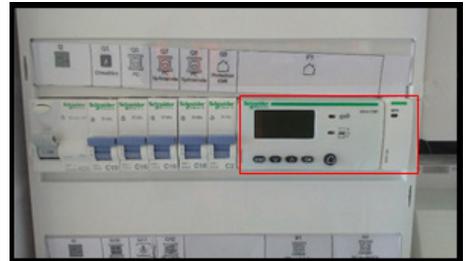
Le bouton « test » permet de vérifier l'alimentation électrique sur la ligne de disjoncteurs. L'action sur ce bouton coupe l'alimentation de la ligne (Photo ci-dessous) :



La première ligne du tableau électrique commande l'éclairage et les prises chambres et séjour.



La deuxième ligne du tableau électrique commande la chaudière, les prises salle de bain.



La troisième ligne du tableau électrique commande les plaques de cuissons, l'éclairage cuisine, prise lave-linge.



L'ÉCLAIRAGE

L'éclairage de votre logement est réalisé par des plafonniers installés dans chaque pièce. Ces plafonniers sont pourvus d'un crochet pour la suspension de luminaire avec une charge maximum de 25 kg.

Pour la pose d'un luminaire, les étapes suivantes sont à suivre :

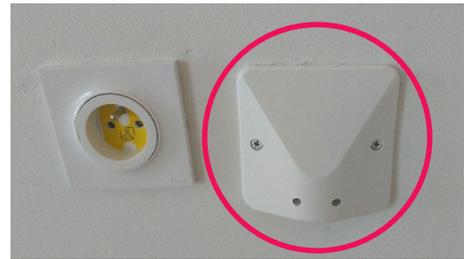
1. Couper l'alimentation électrique
2. Appuyez sur le curseur et enlevez la fiche douille simultanément. Bien tenir le socle lorsque vous retirez la douille.
3. Utilisez la fiche électrique présente sur la fiche douille.
4. Raccordez la fiche au luminaire avant de connecter celle-ci au boîtier.

NOTA : Les ampoules fournies font parties dorénavant des équipements de votre logement. Cela implique le maintien et le bon fonctionnement de celles-ci au moment de votre départ du logement ainsi que le remplacement de celles-ci lorsqu'elles sont usées.

Les appliques murales de la cuisine et de la salle de bain sont commandés par des interrupteurs situés dans la pièce.

CUISSON

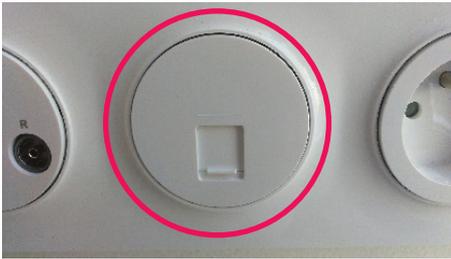
Une prise est dédiée au raccordement des éléments de cuisson. Celle-ci présente un plus fort ampérage (32 ampères) pour plus de puissance.



1. S'assurer de la mise hors tension de la prise sur le tableau électrique. (Disjoncteur correspondant en mode OFF).
2. Dévisser le cache du boîtier.
3. Raccorder votre appareil sur le domino en attente.
4. Repositionner le cache de l'appareil en veillant à positionner le câble d'alimentation de votre appareil en partie basse du boîtier.
5. Remettre sous tension la prise sur le tableau électrique.

PRISE TÉLÉPHONE

Les prises de téléphone se situent dans le séjour et dans une chambre par un raccordement sur prise RJ45.



Pour brancher les modèles de téléphones fixes plus anciens, il vous faudra peut-être utiliser un adaptateur RJ45 en T (non fourni dans le cadre des travaux).



ANTENNE FM / TV

Les maisons sont reliées à des antennes TV (TNT). Un boîtier est présent dans le salon et dans une des chambres.



LE LAVE-VAISSELLE

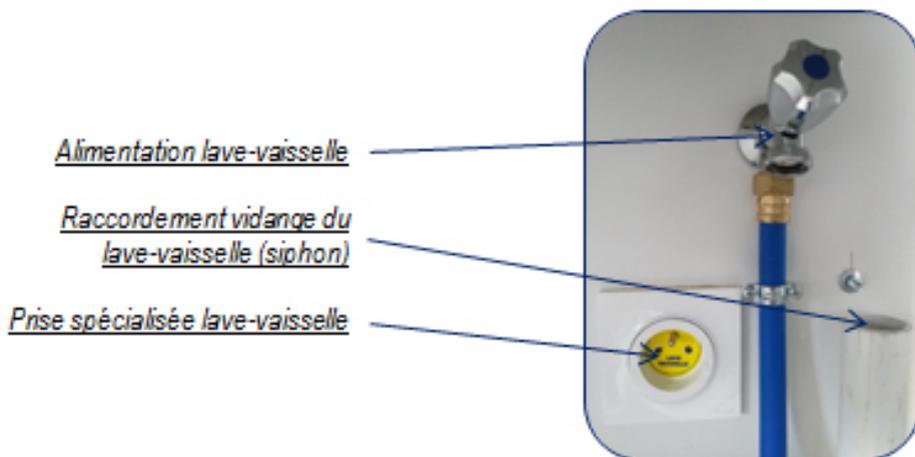
La cuisine est équipée d'un meuble évier. Ce meuble est muni d'un évier avec une ou deux cuves en minérale composite résistant à 300°C, d'un égouttoir et d'un mitigeur.

Renouveler 1 fois/an les joints silicones entre le meuble évier et la faïence avec du joint sanitaire spécial bâtiment. Un joint abîmé non renouvelé risque d'engendrer le passage de l'eau et donc une dégradation du logement.

Un emplacement est réservé au lave-vaisselle dans votre cuisine.

- Branchement du lave-vaisselle sur l'alimentation d'eau froide (robinet à l'emplacement réservé sous l'évier).

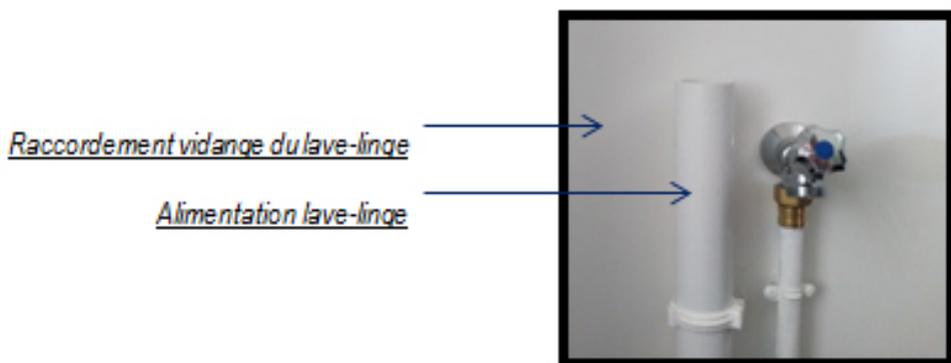
- Raccordement de la vidange de l'appareil sur l'évacuation en attente



LE LAVE-LINGE

Un emplacement est réservé au lave-linge dans votre cuisine, salle de bain ou WC (un robinet d'alimentation en eau froide, une attente pour évacuation et une prise électrique).

Remarque : Penser à mettre de l'eau régulièrement dans le siphon pour éviter une remontée de mauvaises odeurs.

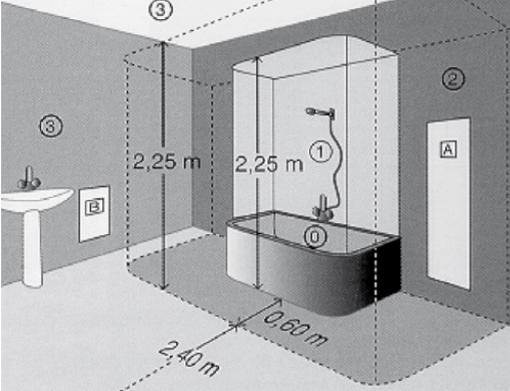


Exemple de repères utilisés sur un tableau abonné.

CIRCUITS	ÉCLAIRAGE	PRISE 16 A	CHAUFFE-EAU	CUISSON 32 A	LAVE-LINGE	RÉFRIGÉRATEUR R 16 A
REPÈRES					MA	

VOTRE SÉCURITÉ EN SALLE DE BAINS

LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET LA SALLE DE BAINS



2,25 m

2,25 m

2,40 m

10,60 m

Volume ① et volume ①
Aucun appareil de chauffage électrique ne peut y être installé.

Volume ②
Des appareils de chauffage électrique peuvent y être installés s'ils sont marqués **Classe II**   avec les commandes inaccessibles de la zone 1.

Volume ③ et au delà
Des appareils de chauffage électrique peuvent y être installés s'ils sont marqués **Classe II**   **Classe II**   , **Classe I**  ou **Classe I** .

L'installation des appareils
L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100.
Les appareils **Classe I** se raccordent à la terre.
Les appareils **Classe II** ne se raccordent pas à la terre.
Un appareil  est protégé des projections d'eau.
Un appareil  est protégé des chutes d'eau verticales.

Pour votre sécurité il est important de respecter scrupuleusement le volume de protection suivant :

Les joints de tour de baignoire et douche

Il est important d'apporter un soin tout particulier au remplacement des joints autour des baignoires et des douches, et ce, au minimum

tous les deux ans. Ceux-ci relèvent de l'entretien courant et les dégradations consécutives au mauvais entretien ne feront en aucun cas l'objet d'une quelconque indemnisation en cas de sinistre.

QUELQUES BONS RÉFLEXES

De manière générale, il est dangereux de bricoler une installation électrique y compris un simple changement d'ampoule.

Dans tous les cas, il faut impérativement «couper» l'électricité par le biais du disjoncteur de branchement. S'en assurer à l'aide d'une lampe témoin.

Recommandation :

- Ne touchez jamais à une prise électrique ou à un appareil branché avec les mains mouillées.
- Ne touchez jamais une personne électrocutée sans avoir au préalable coupé le disjoncteur général de branchement.
- Respectez toujours les calibres des disjoncteurs en cas de remplacement.

Si votre disjoncteur se déclenche fréquemment, cela peut avoir pour origine le nombre et la puissance de vos appareils qui sont trop importants ou trop consommateurs pour la puissance souscrite. Dans ce cas, nous vous recommandons de demander à

EDF une augmentation de la puissance mise à votre disposition. S'il se déclenche à nouveau faites vérifier votre installation par un spécialiste.

UNE PRISE NE FONCTIONNE PAS

- Vérifiez à l'aide d'une lampe témoin qu'il s'agit bien de la prise et non de l'appareil.
- Assurez-vous que cette prise n'est pas en fait commandée par un interrupteur en position arrêt.
- S'il s'agit bien de la prise, identifiez dans le tableau de répartition le disjoncteur correspondant au circuit et s'il est désenclenché faites un essai de ré-enclenchement.

Si le problème subsiste signalez-le à votre gardien ou en son absence à votre gestionnaire de site.

UNE LAMPE NE FONCTIONNE PAS

- Assurez-vous que l'ampoule n'est pas grillée, testez-la sur une autre douille.
- Vérifiez que le disjoncteur correspondant est bien enclenché.
- Si le problème persiste, signalez-le à votre gardien.

LE DISJONCTEUR GÉNÉRAL « SAUTE »

Son calibre est peut-être insuffisant pour votre consommation, soit :

- Vous ne devez pas utiliser tous les appareils en même temps.
- Vous demandez à EDF de recalibrer votre disjoncteur et d'en augmenter la puissance, en sachant que cela va influencer sur le coût de votre abonnement.

Un court-circuit peut se produire : abaissez tous les disjoncteurs du tableau général, réarmez le disjoncteur général et réenclenchez successivement les différents disjoncteurs divisionnaires.

Lorsque l'enclenchement de l'un des disjoncteurs divisionnaires fait sauter le disjoncteur général, vous avez repéré l'origine du court-circuit. Débranchez l'appareil défectueux en question.

Le disjoncteur saute au moment où vous branchez un appareil :

- La puissance de votre installation est peut-être insuffisante, vous contactez EDF,
- Votre appareil électrique présente un défaut d'isolement et vous devez vous adresser au service après-vente du revendeur de l'appareil,
- Votre installation est peut-être mal isolée : quelle qu'en soit l'origine, signalez ce désordre à votre gardien.

LA PLOMBERIE

Les compteurs d'eau sont situés dans les gaines palières.

La vanne de coupure générale d'eau se trouve également dans les gaines palières. A noter que des vannes supplémentaires dans

le logement permettent d'isoler les appareils sanitaires un par un. Vérifier au préalable que tous les robinets des appareils soient fermés, principalement ceux des machines à laver. Fermer la vanne située dans le logement et vider l'eau du réseau en ouvrant le robinet extérieur.

L'APPAREILLAGE SANITAIRE

Il se compose :

- dans la cuisine : un évier,
- dans la salle de bains : une baignoire ou une douche, et un lavabo
- dans les WC : une cuvette avec réservoir.

Il est important d'utiliser des produits d'entretien adaptés à chaque type de surface des appareillages.

LA VENTILATION

Votre logement bénéficie d'un système de ventilation simple flux, avec bouches d'extraction hygroréglable (sur détecteur de présence dans les WC).

SURFACE	PRODUITS À NE PAS UTILISER
Céramique, porcelaine vitrifiée	Liquides et poudres chimiques et abrasives
Inox	Tampons abrasifs et poudres à récurer. (Utiliser des produits spéciaux vendus dans le commerce)
Acrylique	Produit de nettoyage à sec pour vêtements. Décapants pour peinture et colle.
Fonte	Produits à teneur acide ou alcaline importante Produits abrasifs. Eau de Javel.
Matériaux de synthèse	Pas de contact avec une flamme. Eviter les solvants
Robinets	Proscrire les produits à base d'acide.

Dans la cuisine, aucun branchement de hotte ne doit être effectué sur le conduit de ventilation.

Votre ventilation a pour rôle de renouveler l'air de votre logement de façon permanente. Elle a été installée et dimensionnée pour améliorer la qualité de l'air intérieur. La VMC permet le renouvellement permanent de l'air des logements. L'arrivée d'air frais se fait par les bouches d'entrée d'air fixées sur les coffres de volets roulants et les fenêtres.

L'extraction d'air se fait par les bouches situées dans les pièces « humides » (salle de bain, cuisine, WC).

Pour vérifier qu'elle fonctionne correctement, positionner une feuille de papier sur la grille. Il faut que la feuille « colle ».

Afin de maintenir leur efficacité, ne bouchez pas ou ne cachez pas les systèmes de ventilation et nettoyez-les au moins une fois par an.

- Tous les 3 mois : dépoussiérer les entrées d'air des pièces à l'aide d'un chiffon doux.

- Tous les 6 mois : démonter puis nettoyer les couvercles des boîtes d'extraction à l'eau savonneuse.

La bouche d'aération dans la cuisine assure un débit permanent d'extraction en fonction du taux d'humidité, ainsi qu'un débit complémentaire temporisé à 30 minutes.

Ce débit complémentaire est commandé par l'utilisateur en tirant sur le cordon.

Le débit complémentaire s'arrête automatiquement au bout de trente minutes lorsqu'il est déclenché. Par conséquent, il est inutile de retirer sur la corde pour l'arrêter.

La bouche d'aération dans les WC assure un débit permanent d'extraction en fonction du taux d'humidité, ainsi qu'un débit complémentaire temporisé à 20 minutes.

Ce débit complémentaire est activé dès qu'une personne entre dans la pièce (30 secondes après) à l'aide d'un détecteur de présence.

Le détecteur de présence de la bouche d'extraction est alimenté par une pile électrique. Par conséquent, il est nécessaire de renouveler la pile occasionnellement lorsque celle-ci est usée.



ENTRETIEN DES RÉSEAUX

Le réseau d'évacuation demande un minimum d'entretien. Il est nécessaire, en effet :

- D'utiliser un détartrant à intervalles réguliers dans les évacuations sanitaires (ne pas utiliser un produit à base de soude caustique mais plutôt un déboucheur à base d'acide chlorhydrique).
- Deux fois par an, de vidanger et nettoyer les siphons des installations sanitaires.

Très important : La ouate de cellulose a la propriété de boucher très rapidement les canalisations.

De mauvaises odeurs peuvent être provoquées par l'assèchement des siphons pendant des absences prolongées (vacances, en particulier). Ce phénomène cessera dès l'utilisation des appareils.

Un remède : verser un peu d'huile dans les siphons avant le départ (un verre à moutarde).

Ne rien jeter dans les WC qui puisse obstruer et engorger les canalisations d'évacuation des eaux usées.

Vous risqueriez alors des refoulements et des inondations.

Vérifiez périodiquement que la chasse d'eau s'arrête normalement, et ce, afin d'éviter d'avoir à régler des factures de consommation d'eau excessives (un filet d'eau pratiquement invisible est le cas le plus fréquent).

PROBLÈMES ÉVENTUELS

En cas d'écoulement difficile des eaux usées :

Avant toute intervention, coupez l'eau près du compteur et vérifiez que la canalisation ou le siphon ne sont pas bouchés. L'entretien des siphons et canalisations est à faire régulièrement.

Si un robinet goutte, contactez votre gardien.

Si l'eau courante s'écoule difficilement :

Un dépôt calcaire ou des résidus de tartre qui se décollent peuvent boucher le diffuseur qui se situe au bout du bec du robinet.

Dévissez l'embout, nettoyez-le, puis revissez-le soigneusement. Pour détartrer efficacement, plongez le pendant quelques heures dans un mélange 50 % eau et 50 % vinaigre.



CLOISONS ET FIXATIONS

Les cloisons de doublage des murs sont constituées de panneaux industrialisés (plaques de plâtre et isolant). Les cloisons de distribution peuvent également être constituées de plaque de plâtre avec interposition d'un isolant, l'ensemble étant fixé sur ossature métallique.

Pour fixer, accrocher et suspendre votre mobilier sur des cloisons creuses, nous vous conseillons d'utiliser des chevilles de type

MOLLY, qui répondent à ces divers cas de figure : une charge légère (cadre, miroir), une charge moyenne (armoire de toilette, étagère, applique...), une charge lourde (élément de cuisine).

Pour les murs en béton armé, la fixation se fera par des chevilles plastiques.

Vous pourrez trouver des informations plus précises auprès des magasins spécialisés.

	Cloisons alvéolaires	Doublage	Plafond en plaque de plâtre
Crochet X	Inférieur à 10 kg	Inférieur à 10 kg	NON
Cheville étoile	Inférieur à 10 kg	Inférieur à 10 kg	NON
Cheville expansion	Inférieur à 30 kg	Inférieur à 30 kg	Inférieur à 3 kg dans la plaque de plâtre Ou Supérieur à 10 kg dans le rail métallique
Cheville à ressort	Inférieur à 30 kg	Inférieur à 30 kg	Inférieur à 3 kg
Cheville à bascule	Inférieur à 30 kg	Inférieur à 30 kg	Inférieur à 3 kg
Taquet	Supérieur à 30 kg	Supérieur à 30 kg	NON

MATÉRIAUX ET REVÊTEMENTS

REVÊTEMENT DE SOL

En fonction de la destination des pièces, les revêtements de sols sont de nature différente : carrelage, parquet , PVC...

SOLS PVC SOUPLES DANS LES CHAMBRES

Les revêtements de sol dans les chambres sont en PVC souple.
Dispositif d'entretien :

Entretien courant :

Pour le dépoussiérage, il est recommandé d'utiliser un aspirateur ou un balai. Une à deux fois par semaine, il peut être effectué un rinçage avec un peu d'eau et un détergeant doux.

Entretien exceptionnel :

Pour le détachage, de l'eau et un détergent peuvent être employés (pas de produits abrasifs). Utilisation de solvant interdit : risque d'endommagement du revêtement.

Conseils :

- Ne jamais utiliser de nettoyeur vapeur.
- Ne pas cirer le sol souple.

CARRELAGE

Premier entretien :

Nous vous conseillons, avant aménagement d'effectuer un premier nettoyage comme suit :

- Lessivez avec un peu de détergent pour nettoyer la surface des dépôts résiduels des mortiers de pose et laissez bien sécher.
- Appliquez une passe de cire liquide spéciale (cire claire) pour la protection du revêtement face aux salissures. Ceci permet le bouchage des microspores.

Entretien courant :

Pour tous les carrelages, l'entretien s'effectue simplement à l'eau chaude avec un peu de détergent non agressif.

A l'usage, les joints se teintent avec les produits de nettoyage et avec la poussière.

Nettoyez immédiatement tout liquide tombant sur le carrelage afin de ne pas imbiber les joints et les tacher définitivement par endroits.

Les différences de teintes des joints du carrelage s'estompent lors des nettoyages successifs.

PARQUET FLOTTANT

- Passez l'aspirateur afin d'éliminer les poussières et autres saletés solides.
- Passez la serpillière en l'essorant le plus possible, afin d'éviter d'endommager votre parquet.



DÉCAPAGE

- N'utilisez jamais de tampons abrasifs qui empêchent la formation d'une patine naturelle. N'utilisez jamais d'acide, même dilué.
- Ne pas gratter les carreaux avec un objet dur (couteau, cutter, pointe), au risque de laisser des rayures définitives.
- Le carrelage, une fois débarrassé de toutes ses impuretés, est très facile à entretenir.

MURS

Les murs des logements (béton et cloisons) sont peints avec de la peinture acrylique.

Entretien :

Il est possible de nettoyer les murs légèrement tâchés à l'aide d'une éponge et d'eau claire. L'éponge doit être humide mais non imbibée. L'utilisation d'une gomme peut être efficace pour les traces légères.

MENUISERIES EXTÉRIURES

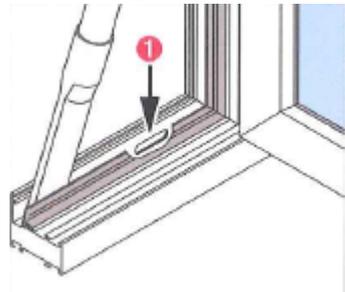
Elles sont un élément important dans l'isolation de votre logement et dans l'isolation acoustique contre les bruits extérieurs. Il est impératif de ne pas les percer ni de les peindre.

Entretien :

- Utiliser un produit à vitre ou de l'eau savonneuse (vitre etcadre).
Fréquences des nettoyages :
4 fois par an en milieu urbain
2 fois par an en milieu rural
- Veiller à maintenir débouchées les évacuations des pièces d'appui des fenêtres et portes-fenêtres.
- Lubrifier les gonds une fois par an.
- Mettre de temps en temps une goutte d'huile de paraffine sur la serrure et les crémones des fenêtres et portes-fenêtres.

Nettoyage fentes d'écoulement des eaux :

A l'aide d'un aspirateur, enlevez la poussière et les salissures de l'espace entre les joints et la face extérieure des ouvrants.

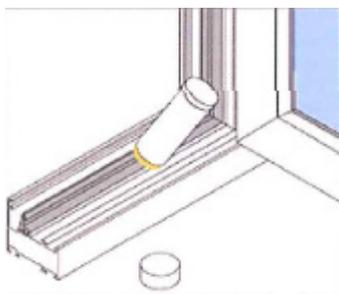


Pour nettoyer les fentes d'écoulement des eaux qui sont bouchées (1), vous pouvez utiliser une petite tige en bois ou en plastique.

La vérification de la propreté des fentes d'écoulement de seaux doit être faite au moins 2 fois/an et notamment à l'automne.

Pulvériser (ou enduire) les joints de battements avec un produit siliconé (produit d'entretien pour les joints).

Ceci les maintiens souple et évite qu'ils ne deviennent collants. A cette occasion, vérifier tous les joints pour prévenir d'éventuelles détériorations.



Attention : Ne pas utiliser les outils à bords vifs tel que des couteaux, spatules en métal, laine d'acier, la face abrasive de l'éponge... afin de ne pas détériorer les surfaces.

Les produits d'entretien ou dissolvant tels que les diluants, dissolvant... etc. causent des dommages durables sur les surfaces des éléments.

Maintenance des ferrures :

Vos fenêtres/portes fenêtres sont équipées de ferrures de qualité.

Afin que le bon fonctionnement des ferrures reste intact, les instructions d'entretien suivantes doivent être exécutées au moins une fois par an :

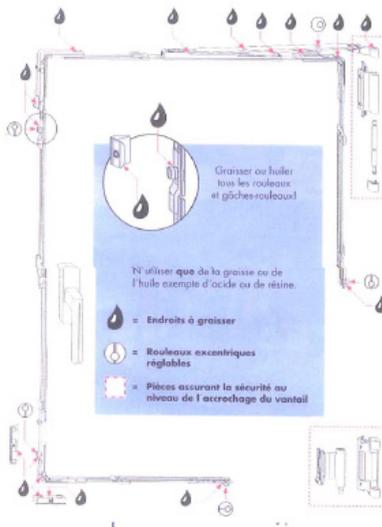
Graisser ou huiler toutes les pièces en friction ainsi que les points de verrouillages.

1. N'utiliser que de la graisse ou de l'huile exempte d'acide ou de résine (type : VKB 1/1 SKF, SRP/WYNN'S ou similaire).
2. Contrôler les pièces d'accrochage du vantail, assurant la sécurité et au besoin, faire changer les vis ou les pièces en cas d'usure.
3. Au cas où les paumelles de vos fenêtres ne seraient pas recouvertes de capuchons, s'assurer en particulier, que l'axe du palier de haut a bien été inséré par le bas, jusqu'à la butée.

4. Nettoyer vos fenêtres en n'utilisant que des produits doux à PH neutre, sous forme diluée. N'utiliser en aucun cas de produit d'entretien ou à récurer agressif, à base d'acide, ceux-ci pouvant attaquer le revêtement anticorrosion des pièces.

De plus, il est recommandé pour conserver la qualité de la surface des pièces, de respecter les mesures suivantes :

5. Traiter les surfaces de fermetures, après nettoyage, avec de l'huile exempte de silicone ou d'acide, par exemple : avec de l'huile pour machine à coudre.



VOLETS

Dans les chambres et le salon/séjour, votre logement est équipé de volets roulants.

Un dépoussiérage périodique des volets roulants est recommandé.

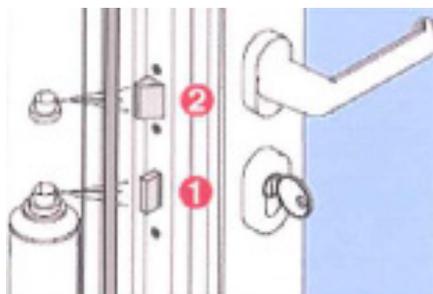
Eviter les manœuvres brutales.

En cas de résistance, s'assurer qu'aucun objet n'empêche le fonctionnement.

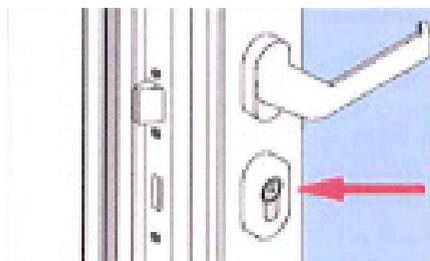
PORTE D'ENTRÉE

Les portes d'entrée sont équipées de fermetures à 3 points avec serrures encastrée. Aucun percement dans cette porte pour bricolage ou autre équipement n'est autorisé.

Pour les serrures de portes : il faut graisser le pêne dormant (1) et le pêne demi-tour (2) de la serrure en fonction des nécessités.



Pour graisser le cylindre de verrouillage, utilisez exclusivement de la poudre de graphite.



Avant le graissage :

- Verrouiller la serrure de la porte pour faire sortir le pêne.

Après le graissage :

- Déverrouiller la serrure de la porte pour faire rentrer le pêne.

<u>Nomenclature</u>	<u>Périodicité</u>	<u>Exécution</u>
Serrure	Annuel	Huiler
Paumelle	Annuel	Graissage
Cylindre	Annuel	Lubrifier
Ferme porte	Semestriel	Réglage
Butoir	Suivant besoins	Nettoyage chiffon sec ou savon de Marseille
Béquille	Suivant besoins	Nettoyage à l'eau savonneuse
Vitrage ou miroir	Suivant besoins	Nettoyage avec produit à vitre

TERRASSES ET BALCON

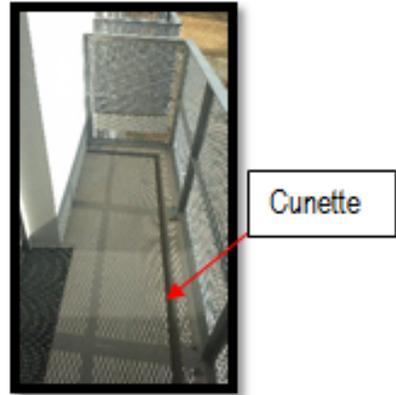
Le revêtement de votre terrasse est en dalle ou en béton lisse. Par conséquent, l'utilisation d'un pulvérisateur haute pression (de type KARCHER) est à proscrire. De plus, il est recommandé d'appliquer une solution anti-mousse une fois par an, avant même que la mousse apparaisse.



Enfin, pensez à nettoyer les cunettes permettant l'évacuation de l'eau vers l'extérieur.

Les cunettes des logements sont à entretenir pour éviter qu'elles se bouchent, n'évacuent plus l'eau de pluie et provoquent des dégâts.

Il est nécessaire de vérifier périodiquement le bon fonctionnement des évacuations d'eau pluviale des terrasses et balcons et de les déboucher si nécessaire.



Les siphons des logements sont à entretenir pour éviter qu'ils se bouchent provoquant des dégâts. Pour ce faire, il suffit d'enlever les résidus dedans une fois par an.



DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

UN LOGEMENT ÉCONOME

Votre logement a été conçu et réalisé pour vous offrir un excellent confort thermique avec de faibles consommations énergétiques.

Le comportement des occupants, l'entretien et la maintenance des équipements influent sur la consommation d'énergie.

Savez-vous que les appareils produisant du « froid » (réfrigérateur et congélateur) représentent 23 % de votre consommation électrique, suivis par l'audiovisuel (20 %), puis le lavage (14,9 %) et l'informatique (14,5 %) et, enfin, l'éclairage (12,8 %).

Voici donc quelques conseils pour vous aider à réduire votre facture énergétique.

ÉCLAIRAGE

Des économies d'énergie significatives peuvent facilement être réalisées sur ce poste.

Gestes faciles :

- Éteignez la lumière en quittant une pièce.
- Profitez de la lumière naturelle, évitez les halogènes ou les luminaires trop opaques et préférez plusieurs points lumineux.
- Dépoussiérez régulièrement vos ampoules (la poussière peut faire perdre jusqu'à 1/3 d'efficacité lumineuse).
- Installez des ampoules basse consommation.

Ampoule basse consommation

- Elles réalisent entre 75 et 80 % d'économies d'énergie par rapport à une ampoule à incandescence équivalente.
- Elles durent 6 à 7 fois plus longtemps.
- Elles sont plus efficaces car elles produisent plus de lumière et dégagent moins de chaleur.

Collecte et recyclage

Ne jetez pas vos ampoules basse consommation ou LED usagées avec vos déchets ménagers, car elles contiennent des vapeurs de mercure. Déposez les dans les points de collecte spécifiques.

Pour en savoir plus :
www.malampe.org

Tableau de correspondance des puissances

Lampes à incandescence	Lampes fluo-compactes
25 Watts	5-6 Watts
40 Watts	7-9 Watts
60 Watts	11-12 Watts
75 Watts	14-16 Watts
100 Watts	18-20 Watts



LES ÉQUIPEMENTS

ÉLECTROMÉNAGER BUREAUTIQUE

- Éteignez vos équipements plutôt que de les laisser en veille, et s'ils sont rarement utilisés : débranchez-les. Vos appareils en veille peuvent représenter jusqu'à 10 % de votre consommation annuelle!
- Choisissez un équipement économe : à l'achat regardez l'étiquette énergie et privilégiez les appareils de classe A, voire A+,
- débranchez vos appareils en charge dès que la batterie est pleine, ainsi que la prise murale du chargeur.

LAVAGE

- Utilisez le programme « Éco » ou préférez les cycles de lavage basse température
- Remplissez bien vos machines avant de lancer un cycle.
- Nettoyez régulièrement les filtres.

INFORMATIQUE

- Paramétrez votre ordinateur et votre écran de façon à ce qu'ils passent automatiquement en mode d'économie d'énergie ou qu'ils s'éteignent en cas d'inactivité.
L'économiseur d'écran préserve la vie de l'écran mais ne permet pas d'économie d'électricité !
Sachez qu'il existe des logiciels qui optimisent les paramètres de gestion d'énergie de votre PC.
- Éteignez vos appareils le soir (même ceux en mode économie d'énergie) et prévoyez des barrettes avec prises multiples pour mettre sous tension l'ensemble de vos installations en un seul geste.
- Privilégiez l'achat d'un ordinateur portable, moins énergivore qu'un ordinateur fixe. Il existe aussi des labels qui vous garantissent du matériel avec de faibles consommations d'énergie.

RÉFRIGÉRATEUR

- Réglez la température de votre frigo et de votre congélateur en respectant les recommandations du fabricant.
- Vérifiez la fermeture des portes et dégivrez régulièrement (2 à 3 mm de glace entraînent jusqu'à de 30 % de surconsommation).
- Évitez de l'installer près d'une source de chaleur et laissez un espace libre derrière pour que l'air circule.

CUISSON

- Pour la cuisson électrique, préférez les plaques à induction,
- Couvrez vos casseroles, notamment quand vous faites chauffer de l'eau (jusqu'à 4 fois moins d'énergie consommée).
- Adaptez la dimension de vos récipients à celle de vos plaques pour éviter les pertes de chaleur.

CHAUFFAGE

Le chauffage représente le plus gros poste des consommations d'énergie dans l'habitat (65 %). 1°C de moins, c'est environ 7% d'énergie économisée.

Gestes faciles :

- Pensez à éteindre votre chauffage quand vous ouvrez vos fenêtres pour aérer
- Ne couvrez pas vos appareils de chauffage
- Evitez les chauffages d'appoint
- Fermez les volets et les rideaux la nuit pour éviter d'importantes déperditions de chaleur.

- Mettez le système en position « hors gel » en cas d'absence prolongée.
- Nettoyez vos radiateurs (dé-poussiérage et aspiration).
- Respectez les températures de confort et tempérez vos besoins !

Zone	Température conseillée
Pièce à vivre	19° C
Salles de bains	20° C
Chambres et la nuit	16° C
Absence > 1 jour	12/14° C

GESTION DE L'EAU

En France, chaque habitant consomme, en moyenne, 150 litres d'eau par jour pour ses usages sanitaires et domestiques.

Gestes faciles :

- Chassez les fuites (goutte à goutte au robinet, fuite de la chasse d'eau, ...).
- Changez régulièrement les joints d'alimentation en eau des lave-linge et lave-vaisselle.
- Préférez la douche au bain (30 à 80 litres contre 150 à 200 litres).
- Évitez de faire couler l'eau inutilement en faisant la vaisselle ou votre toilette.
- Privilégiez les équipements performants (mitigeur, mousseur, chasse d'eau double commande, électroménager de classe A ou A+ peu gourmands en eau ...).
- Contrôlez régulièrement l'index de votre compteur : un index trop élevé peut révéler une fuite et donc un surcoût de charges.

Eau chaude sanitaire

Votre eau chaude est produite par une chaudière individuelle gaz à haut rendement.

Votre installation fera obligatoirement l'objet d'un contrat d'entretien annuel.

Gestes faciles :

- Réglez la température de sortie de l'eau entre 50°C et 60°C, au-delà vous favorisez l'entartrage
- Arrêtez ou mettez en position basse vos appareils en cas d'absence prolongée et, au besoin, purgez votre réseau pour éviter la stagnation de l'eau.

QUELQUES CONSEILS

DÉCHETS ET RECYCLAGE

Chaque jour, un Français produit 1,1 kg de déchets ménagers.

Le recyclage est une solution plus respectueuse de notre environnement pour l'élimination de ces déchets. Cependant, pour être efficaces, le tri des déchets et la collecte sélective demande la coopération de tous.

Trier ses déchets, c'est :

- Contribuer à la préservation des ressources naturelles (bois, fer, pétrole, etc.) en favorisant une deuxième vie au déchet.

- Limiter la part de déchets à incinérer et réduire les pollutions.

Pour vous aider à bien trier, reportez-vous aux indications apposées sur les emballages et aux consignes de votre commune, ou sur le site internet www.trierplusfort.com

Il existe aussi une application « Guide du tri » proposée par Eco-par Emballage, sur Android et iOS.



COMMENT BIEN TRIER

Les déchets recyclables :

les emballages cartons, les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve, les briques alimentaires, les aérosols, les cannettes, les journaux et magazines. sont à déposer dans des bacs spécifiques.

Le verre, lui aussi recyclable, ne doit cependant pas être mélangé à d'autres produits, car il se casse et rend le recyclage impossible. Pensez à déposer vos bocaux, pots et bouteilles en verre, sans bouchon, ni couvercle.

Le reste des déchets ménagers non recyclables (pots de yaourts, bouteilles d'huile, papiers et cartons souillés, objets en porcelaine, cristal, ...) sont à jeter dans la poubelle « classique ».

Enfin, pensez à rapporter les piles, médicaments, ampoules et autres produits toxiques (peinture, solvants...), dans des lieux adaptés (points de collecte, déchetterie...).

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Sur les 14 000 litres d'air que vous respirez en moyenne chaque jour, plus de 60 % sont puisés à l'intérieur des logements !

Pour améliorer la qualité de l'air de votre logement, il y a deux axes à suivre : renouveler l'air et réduire ses sources de pollution.

Gestes faciles :

Aération et ventilation

- Ouvrez vos fenêtres : 10 minutes par jour suffisent pour renouveler l'air d'une pièce.
- Nettoyez et entretenez vos entrées d'air et vos bouches d'extraction (ne les obstruez jamais, cela coupe la respiration du logement).
- N'arrêtez pas votre système de ventilation mécanique : il est conçu pour fonctionner en permanence.

Ménage, bricolage, cuisine

- Préférez des produits portant des éco-labels reconnus et évitez les aérosols.
- Préférez les serpillères et chiffons humides à l'aspirateur ou au balai qui remettent la poussière en suspension. Sinon, équipez-vous plutôt d'un aspirateur avec filtre HEPA (Haute Efficacité pour les Particules Aériennes).
- Utilisez les doses minimales conseillées des produits et évitez la multiplication de produits utilisés.
- Activez la hotte ou la marche forcée d'extraction lorsque vous cuisinez.
- Aérez en particulier pendant ou après ces activités.

ALLERGÈNES ET FACTEURS ALLERGISANTS

Température et humidité

Une température élevée (supérieure à 21°C) associée à une forte humidité favorise le développement des acariens et des moisissures

Le taux d'humidité optimal dans un logement est de 40 à 60 % pour une température située entre 18 et 22°C.

- Ne vous calfeutrez pas ! L'air doit pouvoir passer entre le

bas des portes et la surface des sols,

- Évitez de coller les meubles contre les murs (pour éviter tout risque de condensation)
- Ne surchauffez pas votre logement et notamment les chambres,
- N'utilisez pas en continu des appareils de chauffage d'appoint.



LES ÉCO-LABELS

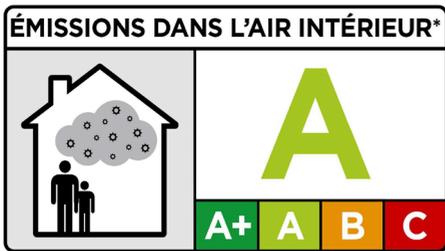
Lors de vos achats, ayez les bons gestes pour préserver votre bien-être. Veillez au bon choix de vos produits d'intérieur en privilégiant des produits écolabellisés. Il existe plusieurs natures de labels, dont une sélection et un décryptage vous sont proposés ci-dessous :

Label	Descriptif
	<p>Ange Bleu : le plus ancien des éco-labels (créé en Allemagne en 1978) qui est attribué à des produits présentant un impact moindre sur l'environnement et une protection de la santé de l'utilisateur pour des performances équivalentes à celles de produits de la même catégorie.</p> <p>Produits concernés : équipement et fournitures de bureau, matériaux de construction et de décoration, meubles et équipement de la maison, équipement de jardinage, services.</p>
	<p>Eco Label Européen : label officiel créé par la Commission Européenne et attribué selon les mêmes critères dans tout l'espace européen. Il garantit à la fois des impacts environnementaux réduits sur l'ensemble du cycle de vie des produits et un niveau de performance comparable à celui de produits équivalents.</p> <p>Produits concernés : tous (sauf denrées alimentaires, boissons, produits pharmaceutiques).</p>
	<p>Ecocert : Label de contrôle des détergents écologiques créé par l'organisme de certification Ecocert qui garantit que les produits sont à base de substances naturelles, dépourvus de composants pétrochimiques et de composés issus de la chimie des silicones et/ou des halogènes. Les matières premières végétales ne doivent pas être issues d'organismes génétiquement modifiés ou issues d'espèces menacées. Les emballages PVC et le polystyrène sont proscrits.</p> <p>Produits concernés : produits lave-vaisselle et vaisselle, lessives, nettoyant multi-usages.</p>
	<p>Forest Stewardship Council (FSC) : label international de certification forestière créé pour protéger les forêts tropicales exploitées illégalement et menacées de disparition. Il permet d'identifier les produits fabriqués à partir de bois (ou en papier) issus de forêts certifiées issues de forêts exploitées suivant des critères écologiques et de gestion durable.</p> <p>Produits concernés : articles en bois, menuiserie, meubles, papier, parquets.</p>
	<p>GUT : label privé d'origine allemande créé par une association européenne de fabricants certifiant la qualité écologique et sanitaire des tapis et moquettes selon une approche cycle de vie.</p> <p>Produits concernés : moquette, tapis.</p>
	<p>Nature Plus : label de qualité environnementale des produits et matériaux de construction créé en Europe germanophone. Le référentiel général impose des critères pour 85% des matières premières composant le produit (provenance, sans risque de nocivité, quantités non limitées, ...)</p> <p>Produits concernés : colles, matériaux d'isolation en matériaux minéraux, matériaux d'isolation en matériaux renouvelables, peintures.</p>
	<p>NF Environnement : label officiel français qui certifie des produits présentant des impacts moindres sur l'environnement sur l'ensemble de leur cycle de vie et une aptitude à l'usage au moins équivalente à celle d'autres produits similaires. Il peut également s'appliquer à des produits qui, de par leur fonction, réduisent les impacts sur l'environnement</p> <p>Produits concernés : tous (sauf l'agro-alimentaire, produits pharmaceutiques, services et secteur automobile).</p>
	<p>OK Compost Home : label créé par l'organisation belge AIB-Vinçotte qui garantit la dégradabilité et le compostage domestique (désintégration complète sans effets nuisibles pour la qualité du compost) des matériaux d'emballage ou d'objets tels que sacs à déchets, pots pour plantes vertes, ...</p> <p>Produits concernés : colorants, emballages de produits alimentaires, encres d'impression, étiquettes, pots pour plante, sacs en papier, sacs plastiques.</p>

UNE NOUVELLE ÉTIQUETTE POUR UN AIR INTÉRIEUR PLUS SAIN

Depuis le 1er janvier 2012, les fabricants ont pour obligation d'afficher, sur les nouveaux produits de construction et de décoration, une étiquette indiquant les niveaux d'émission en polluants volatils, graduée de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

D'ici septembre 2013, ce seront toutes les références qui seront étiquetées dans les rayons pour éclairer vos choix.



Mais attention, quelle que soit la classe affichée par l'étiquette, il convient toujours de respecter les préconisations d'usage (ouverture des fenêtres, usage d'un masque...) et les signalétiques de danger (par inhalation, mais aussi ingestion, contact physique...) indiquées sur les produits.

Gestes faciles :

- Lors de vos achats, essayez de privilégier les matériaux avec la moindre émissivité.
- Adaptez l'aération selon vos occupations : ménage, bricolage, travaux de décoration ou installation d'un nouveau meuble sont des activités particulièrement « polluantes » pour votre intérieur.

LESCOMPOSÉSORGANIQUESVOLATILES (COV)

Les composés organiques volatils constituent une famille de produits très large qui se trouve à l'état de gaz ou s'évapore facilement dans l'air : benzène, acétone, perchloroéthylène ...).

Ce sont des polluants précurseurs de l'ozone, et certains d'entre eux sont considérés comme potentiellement nocifs pour l'homme.

Ils peuvent notamment être émis par les produits suivants, concernés par l'étiquetage obligatoire :

- Les produits de construction ou de revêtements de murs, sols ou plafonds employés à l'intérieur des locaux : cloisons, panneaux, parquets, moquettes, papiers peints, peintures...
- Les produits utilisés pour leur incorporation ou leur application : isolants, sous-couches, vernis, colles, adhésifs...

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Une attention particulière a été portée à la conception de votre résidence pour qu'elle s'insère harmonieusement à votre quartier et qu'elle respecte des exigences environnementales.

Cette disposition s'apprécie dans votre quotidien car elle permet d'améliorer votre confort en maîtrisant les dépenses d'énergie.

Economiser l'énergie, c'est engendrer moins de pollution et préserver les ressources énergétiques pour demain.

Tous ces efforts bons pour notre planète le sont également pour votre budget.

Réduire vos consommations d'énergie, c'est alléger vos factures d'électricité.

ANNEXES



NOTICE THERMOSTAT

Programmation / Programming / Programmierung / Programmazione / Programación

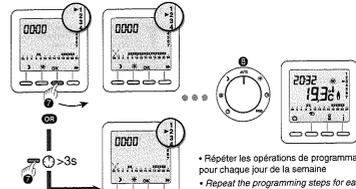
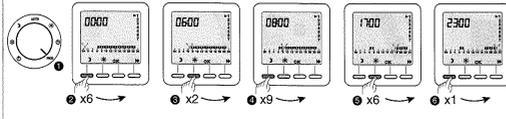
EXAMPLE : Confort * de 6h à 8h et de 17h à 23h.

EXAMPLE : Comfort mode * from 6:00 to 8:00 and 17:00 to 23:00.

BEISPIEL: Komfort * von 6 Uhr bis 8 Uhr und von 17 Uhr bis 23 Uhr.

ESEMPIO: Modalità confort * dalle 6.00 alle 8.00 e dalle 17.00 alle 23.00.

EJEMPLO: Confort * de 6h a 8h y de 17h a 23h.



Remarque : la touche **X** permet de faire défiler le programme.

Note : the different steps of the program are available by pressing the **X** key.

Anmerkung : Durch drücken der **X** Taste werden die einzelnen Programmschritte angezeigt.

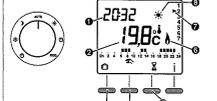
Nota: il tasto **X** permette di fare scorrere il programma.

Nota: la tecla **X** permite visualizar el programa.

- Copie le programme sur le jour suivant
- Copy the program to the next day
- Kopiert die Programmierung auf den nächsten Tag
- Copia il programma sul giorno successivo
- Copie del programa al día siguiente

- Répéter les opérations de programmation pour chaque jour de la semaine
- Repeat the programming steps for each day of the week
- Die Programmierschritte für jeden einzelnen Wochentag wiederholen
- Ripetere le operazioni di programmazione per ogni giorno della settimana
- Repetir las operaciones de programación para cada día de la semana

AUTO / Automatic mode / Automatikmodus / Modalità automatica / Modo automático



1 Heure / Time / Uhrzeit / Ora / Hora

2 Température mesurée ou de consigne / Measured temperature or set-point temperature / Gemessene oder Soll-Temperatur / Temperatura misurata o di set point / Temperatura medida o de consigna

3 Mode Absence / Absence / Abwesenheitsbetrieb / Modalità Assenza / Modo ausencia

4 Mode Manuel / Manual mode / Handbetrieb / Modalità manuale / Modo manual (X)

5 Dérogation/Override / Programmunterbrechung / Derogazione / Derogación

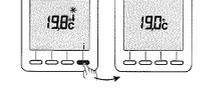
6 Demande de chauffe / Heating demand mode / Wärmanforderung / Richiesta di riscaldamento / Demanda de calefacción

7 Jour / Day / Wochentag / Giorno / Día

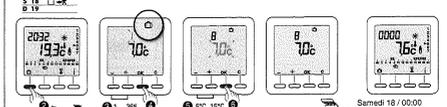
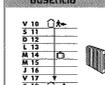
8 Consigne en cours / Current setting / Aktuelle Soll-Temperatur / Riferimento in corso / Consigna en curso

Mode permanent (No PROG)

Continuous mode / Dauerbetrieb / Modalità permanente / Modo permanente

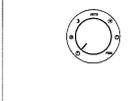
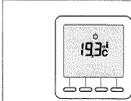


Absence / Absence mode / Abwesenheitsbetrieb / Modalità assenza / Modo ausencia

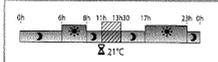


- Décompte des jours
- Days start to count down
- Countdown der Abwesenheitstage beginnt
- Allo scendere dei giorni
- Descuento de los días

Arrêt / Shutdown mode / Außer Betrieb / Modalità di arresto / Modo para



Dérogation / Override / Programmunterbrechung / Derogazione / Derogación



• Ce mode permet de régler une température de consigne pour une durée de 30 minutes à 72h.

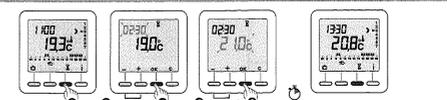
EXAMPLE : 21°C de 11:00 à 13:30 (02:30).

• This mode is used to set a set-point temperature for a given period.

EXAMPLE : 21°C from 11:00 to 13:30 (02:30).

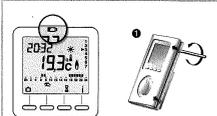
• In diesem Modus kann die Solltemperatur für eine Dauer von 30 Minuten bis 72 Stunden programmiert werden.

Beispiel : 21°C von 11:00 Uhr bis 13:30 (2 Std 30).



- Questa modalità permette di impostare una temperatura di set point per una durata selezionabile da 30 minuti a 72 ore.
- Este modo permite ajustar la duración de una temperatura de consigna de 30 minutos a 72 horas.

Changement des piles / Changing the batteries / Batterien ersetzen / Sostituzione delle pile / Cambiar las pilas



• Vous disposez d'environ 3 mois pour changer les piles (2 piles alcalines 1.5V de type LR03 ou AAA). Vous avez environ 45 s pour changer les piles avant que le réglage de l'heure ne soit remis à zéro.

• From the moment the battery level symbol appears, you have around 3 months to change them (2 LR03 or AAA-type 1.5 V alkaline batteries). You have approximately 45 seconds to change the batteries before the time setting is reset to zero (in this case, reset the time and date).

• Wenn die Batterieanzeige eingeleuchtet wird, haben Sie rund 3 Monate Zeit, um die Batterien zu ersetzen (2 Alkaline-Batterien 1,5V von Typ LR03 oder AAA). Sie haben zum Einlegen der neuen Batterien ca. 45 Sek. Zeit. Danach wird die Uhrzeit nullgestellt (in diesem Fall Datum und Uhrzeit neu einstellen).

• A partir du moment où un symbole de esaurimento delle pile, avete circa 3 mesi per sostituire (2 pile alcaline 1.5V di tipo LR03 o AAA). Avete circa 45 secondi per sostituire le pile prima che la regolazione dell'ora venga azzerata (in questo caso, effettuare nuovamente la regolazione dell'ora e della data).

• A partir del momento en que aparece el símbolo de desgaste de las pilas, dispone de alrededor de 3 meses para cambiarlas (2 pilas alcalinas 1.5 V tipo LR03 o AAA). Dispone de 45 s aproximadamente para cambiar las pilas sin perder el ajuste de la hora (en caso de reseteo, realice de nuevo el ajuste de la hora y de la fecha).

Mode Manuel / Manual mode / Handbetrieb / Modalità manuale / Modo manual

• Ce mode permet de régler une allure jusqu'au prochain changement du programme.

EXAMPLE : confort à 16h

• This mode is used to go from comfort to economy mode (or conversely) until the next program change.

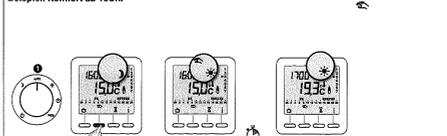
EXAMPLE : confort at 16:00

• Questa funzione permette di impostare una modalità fino prossimo cambio di programma

ESEMPIO : Confort alle ore 16.

• Permite ajustar un modo hasta el próximo cambio de programa.

EJEMPLO: Confort a las 16h00



- Jusqu'au prochain changement du programme (17:00)
- Until the next program change
- Bis zum nächsten Programmwechsel
- Prossimo cambio di programma
- Hasta el próximo cambio de programa (17:00)

NOTICE DAAF

3/ FONCTIONNEMENT, TEST & MAINTENANCE

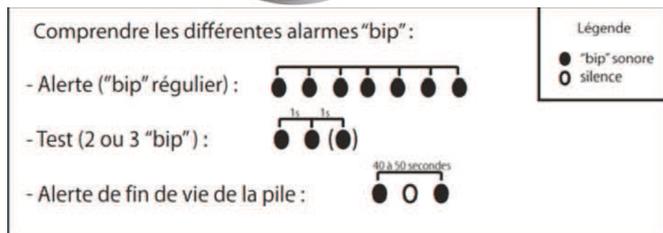
* **FONCTIONNEMENT** : Le détecteur fonctionne lorsque ses circuits sont alimentés par le courant issu d'une pile. Quand les produits d'une combustion sont détectés, l'alarme se déclenche jusqu'à la disparition de ceux-ci dans l'air.

* **TEST** : Testez en appuyant légèrement sur le bouton test du détecteur jusqu'à ce qu'une alarme se déclenche. Ce test permet d'activer la fonction autotest et l'alarme sonne si tous les circuits électroniques et la pile sont en bon état de fonctionnement. **IL EST FORTEMENT RECOMMANDE DE FAIRE CE TEST CHAQUE SEMAINE.** Si lors du test l'alarme ne sonne pas, afin de vérifier que ce dysfonctionnement est dû à la pile, remplacez la par une neuve et faites le test à nouveau.

Intensité de l'alarme minimum : 85dB.

* **MAINTENANCE** : Le détecteur de fumée n'a pas besoin de maintenance particulière. Mais passez l'aspirateur afin de nettoyer la chambre de détection de la poussière.

JETEZ LES PILES USAGÉES UNIQUEMENT DANS LES CONTAINERS PRÉVUS À CET EFFET. PRENEZ SOIN DE L'ENVIRONNEMENT.



5/ REMPLACEMENT DE LA PILE

Le détecteur fonctionne avec une pile 9V Alcaline. La durée de la pile est d' environ 5 ans, dans les conditions normales de fonctionnement et dans le respect strict des instructions et recommandations indiquées dans ce guide. Le détecteur possède un indicateur de batterie faible et émet un bip toutes les 40-50 secondes d'intervalle pendant au moins 30 jours.

Dès que ces signaux surviennent, remplacez la pile par une des piles 9V ci-dessous. (modèles en vente dans la plupart des magasins)

ATTENTION : le bon fonctionnement du détecteur est assuré par l'utilisation d'une des piles suivantes :

* Type Alcaline : Piles type Raymax 6LR61, Duracell MN1604

La pile doit être correctement branchée au connecteur pression en prenant bien soin de respecter le sens des polarités. Une fois la pile installée, appuyez sur le bouton test pour vérification.

La conception de ce détecteur est telle, qu'il n'est pas possible de le fixer sans qu'une pile soit à l'intérieur. Vérifiez avec soins que la pile soit bien installée, alors vous pourrez le fixer facilement à la base.

6/ EN CAS DE FAUSSE ALERTE

Le détecteur de fumée est conçu pour minimiser les alarmes intempestives. Fumer ne devrait pas normalement déclencher l'alarme, à moins de souffler directement vers le détecteur. La fumée de cuisine peut la déclencher si le détecteur est trop proche des plaques de cuissons et qu'une grande quantité de particules de combustions est générée par les plaques ou le gril.

ATTENTION : Si vous avez des doutes sur la cause de l'alarme, assurez-vous de la complète évacuation du logement et que l'alerte n'est pas réellement due à un incendie.

Si l'alarme du détecteur se déclenche, vérifiez d'abord qu'elle est due à un incendie. Dans ce cas, sortez et appelez les pompiers. S'il n'y a pas d'incendie déclaré, vérifiez qu'une des causes citées précédemment ne soit pas responsable de cette fausse alerte.

7/ GARANTIE : 5 ANS

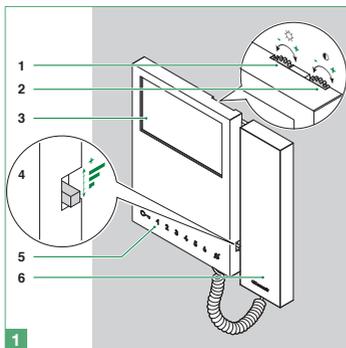
Ce produit est garanti 5 ans, sauf la pile, pour une utilisation résidentielle et implique un entretien régulier. (Le délai de garantie commence à courir à la date d'achat figurant sur le ticket de caisse). La présente garantie est nulle si le produit a été endommagé par un accident, une utilisation abusive, une négligence, une altération ou autres causes ne provenant pas d'un défaut de matériau ou de fabrication. Seul l'acheteur d'origine du produit peut bénéficier de la garantie.

La responsabilité de Siterwell Electronics ne peut être engagée en cas d'accident corporel, de dommage de matériel, de préjudices spéciaux, accessoires, imprévus ou indirects, quels qu'ils soient, d'un incendie ou d'une explosion. Cette garantie n'affecte pas vos droits légaux.

NOTICE VISIOPHONE

Comellif

Description moniteur



1. Réglage de la luminosité
 - Pour augmenter la luminosité tourner dans le sens des aiguilles d'une montre
2. Réglage intensité couleur pour Art 6701
Réglage contraste pour moniteur B/N Art. 6700
 - Pour augmenter le contraste, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre
3. Écran LCD 4,3" (couleurs pour Art. 6701, B/N pour Art. 6700)
4. Réglage volume d'appel (haut - moyen - bas)
5. Touches à effleurement
6. Combiné Moniteur (soulever le combiné pour commencer la communication)

Description touches à effleurement

- Appuyer 1 fois sur une touche au choix pour exécuter la fonction à laquelle elle est associée



Attendre environ 1 seconde avant d'appuyer à nouveau sur la même touche. En appuyant plusieurs fois de suite sur la même touche, la commande est annulée.

 Touche ouvre-porte

 Touche 1 fonction Actionneur (programmable)

 Touche 2 fonction Auto-allumage (programmable)

 Touche Privacy

 Touches (programmables) présentes de série sur tous les moniteurs noirs (pour les moniteurs blancs, possibilité de se procurer à part le KIT avec boutons supplémentaires Art. 6733W)

Description des leds de signalisation

 LED ouvre-porte

clignotement lent : porte ouverte;

1 clignotement après appui : ouverture porte confirmée;

clignotement continu : appel en cours.

 LED privacy (rouge)

allumée : fonction privacy ON

3 clignotements (toutes les 5 secondes) : fonction docteur ON

clignotement continu : dispositif en état de programmation

4 clignotements : ligne occupée

POUR PLUS D'INFOS

ICF HABITAT NORMANDIE

159, rue Pierre Corneille
76300 Sotteville Les Rouen
Tél.: 02.35.03.07.04
icf.normandie@icfhabitat.fr